



TAROT CLUB LE PAROISSIEN
Association déclarée selon la loi 1901 (JO du 8 avril 1983)
Siège social : Mairie de La Grande Paroisse (Tel : 01 64 32 54 54)
77130 La Grande Paroisse

La Grande Paroisse le 24 janvier 2023

Assemblée Générale - CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir participer à l'assemblée générale ordinaire de clôture de l'exercice 2022 et qui se tiendra le :

Dimanche 12 février 2023 à 11h
Salle Pincevent
Rue Clovis Moriot
77130 La Grande Paroisse

Tous les adhérents 2022/2023 sont membres de droit pour cette Assemblée Générale. Ils auront droit de vote en présentiel ou par procuration.

Ordre du jour :

- **Rapport moral de fin d'exercice 2022**
- **Bilan des compétitions 2022 : participation et indemnisations**
- **Bilan financier et clôture des comptes de l'exercice 2022**
- **Cotisations et budget prévisionnel 2023**
- **Perspectives 2023**
- **Elections du Conseil d'administration 2023**

Je vous remercie par avance de votre participation.

Le président
Jean-Claude Gallois

TCLP – Programme de la journée de l'Assemblée Générale

Dimanche 12 février 2023 – Salle Pincevent

- **10h30 Ouverture salle**
 - **Café / croissant offerts**
 - **Prises éventuelles de nouvelles adhésions**
- **11h**
 - **Assemblée Générale**
- **12h30 / 12h45**
 - **Réunion du nouveau conseil d'administration**
 - **Formation du bureau 2023**
 - **Questions diverses urgentes**
 - **Vin d'honneur, apéritif**
- **13h**
 - **Repas du club (à réserver)**
Entrée, plat chaud, fromages sur salade, dessert, eaux, bière ou vin, café...
- **14h30 / 18h30**
 - **Tournoi amical pour ceux qui le désirent**
- **18h30/19h30**
 - **Rangement et nettoyage de la salle**

- ✚ **Chaque adhérent peut participer au repas avec une **réservation et une participation de 12 €****
- ✚ **Une personne supplémentaire possible au même tarif pour chaque adhérent**
- ✚ **Le club prendra en charge le complément du coût du repas pour chaque participant**
- ✚ **Invités d'honneur : maire et adjointe aux associations**

Réservation pour la restauration

Il est important de confirmer votre participation et nombre de personnes avant le 3 février 2023

Inscriptions et versement réservation : Gallois JC

Tel : 06 11 92 10 35 ou mail : j-c.gallois2008@laposte.net

Dimanche 12 février 2023 à 11h, salle Pincevent
Assemblée Générale 2023 de fin d'exercice 2022.

Les convocations seront envoyées au plus tard le 29 janvier 2023.

Le conseil d'administration confirme que l'appel de cotisation reste ajusté à la période FFT (année scolaire) soit du 01/07/2023 au 30/06/2024.

- Votre adhésion 2022/2023 actuelle reste active jusqu'au 30 juin 2023.
- Votre droit de vote est conditionné à la possession de l'adhésion 2022/2023
- Sinon vous pourrez voter en prenant l'adhésion le jour de l'Assemblée Générale.
- Les adhésions (et les licences) 2023/2024 seront à régulariser à partir du 1/07/2023

Remarques :

1. Vous adhérez au tarot club le paroissien le jour de l'assemblée générale (sous réserve de validation par la majorité des membres du CA) et vous avez un droit de vote lors de cette assemblée générale.
2. Vous avez le droit de vote mais vous serez absent à l'assemblée générale : vous pouvez donner procuration à un autre adhérent (remplir le document joint)
3. Vous souhaitez être candidat pour le prochain conseil d'administration : faites acte de candidature (document joint)
4. A l'issue de l'assemblée générale une réunion du nouveau conseil d'administration sera immédiatement convoquée afin de former le nouveau bureau.
5. Le repas du club est programmé pour le dimanche 12 février 2023 à 13h, il sera précédé d'un apéritif d'honneur vers 12h30

Tarot Club Le Paroissien

POUVOIR

Je soussigné, ne pouvant pas participer à l'Assemblée Générale du 12 février 2023, donne pouvoir à

.....
pour me représenter lors de cette réunion.

Signature :

Quatre procurations au maximum par membre
Les procurations sont à transmettre au président avant l'AG

**TCLP - CANDIDATURES pour le Conseil
d'Administration**

**L'assemblée générale 2023 se déroulera le
Dimanche 12 février 2023 à 11h à la salle Pincevent.**

Le conseil d'administration est élu en assemblée générale

*Au cas où le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes : il y aura
un vote à bulletin secret*

***Immédiatement à l'issue de l'assemblée générale une réunion du nouveau
conseil élira le bureau du Tarot Club Le Paroissien.***

Situation des membres du conseil d'administration actuel :

Il y a 9 membres élus au conseil en mars 2022

Le conseil est renouvelable par tiers chaque année (statuts).

Les 3 membres sortants sont :

Rousseau-Bucher Christine, Joachim Bernard et Mailly Christian

Il y a donc trois places à pourvoir

Questions :

Les sortants sont-ils candidats pour un nouveau mandat ?

Existe-t-il des démissionnaires dans les membres restants ?

Etes-vous candidat pour entrer dans le nouveau conseil
d'administration 2023 ?

Remarques :

- Restent élus pour 2 ans : Marault Jeanine, Drahon Pascal et Gallois Jean-Claude
- Restent élus pour 1 an : Correia Isabelle, Fourmeaux Reine-Marie et Mailly Danielle.

***Tarot Club Le Paroissien
CANDIDATURE pour le Conseil d'Administration***

Je soussigné,, déclare me porter candidat(e) pour
être membre du conseil d'administration 2023 du TCLP.

Candidature à transmettre à un membre du bureau ou à adresser au président
JC Gallois – 1 rue haute – 77130 La Grande Paroisse

Signature :